

BUREAU D'AGGLOMERATION – REUNION DU 06 JANVIER 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le six janvier, à quatorze heures et quinze minutes,

Le Bureau Communautaire de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le vingt-trois décembre deux-mille-vingt-et-un par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel intercommunal à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 23 décembre 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Étaient présents (18) : Cécile BARREAU – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Jean-Michel BREGEON – Francis BRETON – Maëlle CHARIE – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Cyrille COCQUET – Bernard DABRETEAU – Claude DURAND – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Eric HERVOUET – Florent LIMOUZIN – Isabelle RIVIERE – Daniel ROUSSEAU – Franck SAVARY

Étaient représentés (1) : Lionel BOSSIS a donné pouvoir à Damien GRASSET

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Louis DERVÉ, Chef de cabinet

DELTDMB_22_001 – Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat

Reçue en préfecture le 18/01/2022

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20220106-DELTDMB_22_001-DE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2020, Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, a validé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH), l'adhésion au programme ECO PASS et le lancement du programme d'aide à la rénovation des façades.

L'ensemble de ces dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé sont opérationnels depuis le 1^{er} mai 2021.

A ce jour, 382 personnes ont été reçues dans le cadre des permanences.

45 dossiers complets de demande d'aides à l'amélioration de l'habitat ont été déposés depuis le 2 décembre 2021.

Le bureau est invité à approuver la liste des demandes d'aides suivantes :

Aide à la rénovation énergétique dans le cadre de la PTREH					
N° dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux	Montant facture HT	Montant subvention
PT165	POIRIER Christophe	La Bruffière	PAC, Isolation des combles	23 259,41 €	3 500,00 €
PT166	HAMELIN Hubert	Rocheservière	Poêle à bois VMC	7 423,20 €	1 000,00 €
PT167	MERLET Georges	Montréverd (Mormaison)	Poêle à granulés	5 991,00 €	500,00 €
PT168	MARTINEAU Claude	Saint-Philbert-de-Bouaine	ITE	6 133,26 €	500,00 €
PT169	GIRARD Marie-Claire	Treize-Septiers	Changement des ouvertures	6 826,50 €	500,00 €
PT170	MERLET Chantal	Rocheservière	Changement volets, bloc porte intérieur isolant	1 952,12 €	500,00 €
PT171	RICHARD Hervé	La Boissière-de-Montaigu	Poêle à granulés	4 943,73 €	500,00 €
PT172	BONNET Laurent	Rocheservière	Poêle à granulés	7 761,00 €	500,00 €
PT173	RICHARD Benoît	La Boissière-de-Montaigu	VMC, Isolation des combles	4 506,64 €	500,00 €
PT174	RAYNAUD Antoine	Treize-Septiers	Poêle à pellet	8 030,47 €	500,00 €
PT175	RABEAU Peggy	Montaigu-Vendée (Boufféré)	Poêle à granulés	6 279,77 €	500,00 €
PT176	PIPAUD Jean-Paul	Saint-Philbert-de-Bouaine	PAC	11 216,48 €	3 500,00 €
PT177	RICHARD Michelle	La Boissière-de-Montaigu	Poêle à granulés	6 664,40 €	500,00 €
PT178	IWANISZYN Sandrine	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	5 436,97 €	500,00 €
PT179	GUYON Olivier	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à pellet	11 243,68 €	500,00 €
PT180	TARDY Jérôme	Rocheservière	Poêle à pellet	5 496,99 €	500,00 €
PT181	BATY Jean-Claude	Saint-Philbert-de-Bouaine	Poêle à bois	5 724,01 €	500,00 €
PT182	GRASSET Didier	Montréverd (Mormaison)	Poêle à pellet	7 848,47 €	500,00 €
PT183	THIBAUD Anthony	Montréverd (Saint-André-Treize-Voies)	PAC	13 755,97 €	500,00 €
PT184	GUILBEAU Anne- Marie	Montréverd (Mormaison)	Poêle à bois	2 962,04 €	500,00 €

PT185	LOIRAT Chantal	Rocheservière	Changement des ouvertures	15 664,11 €	500,00 €
PT186	RINEAU Michelle	Montaigu-Vendée (Boufféré)	Isolation des combles	4 230,12 €	500,00 €
PT187	JAUNET Joëlle	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Changement de la porte d'entrée	3 275,42 €	500,00 €
PT188	DAVID Méлина	La Boissière-de-Montaigu	Poêle à pellet	6 333,67 €	500,00 €
PT189	PAVAGEAU Jacques	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	PAC	11 544,56 €	500,00 €
PT190	GUESNIER Solenn	Cugand	PAC	11 255,67 €	1 000,00 €
PT191	GUICHETEAU Thomas	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	VMC, chaudière à granulés, changement ouvertures	33 826,59 €	3 500,00 €
PT192	DOUILLARD Sébastien	Montréverd (Saint-Sulpice-le-Verdon)	PAC	10 383,02 €	500,00 €
PT193	GUILBAUD Fabien	Rocheservière	Poêle à bois	6 165,90 €	500,00 €
PT194	TENAILLEAU Matthias	La Bernardière	Isolation du plancher	2 058,00 €	500,00 €
PT195	PINEAU Titouan	La Boissière-de-Montaigu	VMC, Ouvertures, Insert à granulés, Isolation combles murs	53 268,83 €	3 000,00 €
PT196	GANACHEAU Philippe	L'Herbergement	PAC	10 543,51 €	1 000,00 €
PT197	GUERY Jean-Noël	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	Changement des ouvertures	4 674,62 €	500,00 €
PT198	BRENON Maurice	Montaigu-Vendée (Boufféré)	Isolation partie murs extérieurs, Installation foyer fermé, Changement volets	20 227,61 €	500,00 €
PT199	DURAND Jocelyne	Saint-Philbert-de-Bouaine	Changement ouvertures, Isolation combles	14 949,75 €	1 000,00 €
PT200	MORAND Aurélie	La Bernardière	Poêle à bois	6 204,08 €	500,00 €
PT201	RENAUDEAU Charlotte	Montréverd (Saint-Sulpice-le-Verdon)	Poêle à granulés	7 085,00 €	500,00 €
PT202	CORNOU Angélique	Rocheservière	Poêle à pellet	7 513,47 €	500,00 €
PT203	BOUSSEAU Jean- Michel	Treize-Septiers	Isolation des combles	4 066,02 €	1 000,00 €
PT204	COCHENNEC Romain	Montréverd (Saint-André-Treize-Voies)	Changement des ouvertures	8 649,35 €	500,00 €
PT205	SANFO Stéphanie	Montréverd (Saint-André-Treize-Voies)	PAC	14 449,33 €	1 000,00 €
PT206	ADAM Jean-Michel	Montaigu-Vendée (Montaigu)	Poêle à bois	4 539,77 €	500,00 €

42 aides pour un montant à payer de 35 500,00 Euros

Reste disponible pour 2022 : 164 500,00 Euros

Aide Eco PASS				
N° dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Montant facture de rénovation énergétique	Montant subvention
EC014	AGNIEL Stéphane	Rocheservière	30 000,00 €	1 500,00 €

1 aide pour un montant à payer de 1 500,00 Euros

Reste disponible pour 2022 : 13 500,00 Euros

Aide façade avant 1949					
N° dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux	Montant facture HT	Montant subvention
FA001	BATARD Stéphanie	Montaigu-Vendée (Boufféré)	Rénovation encadrements 2 ouvertures d'origine	18 469,21 €	600,00 €

1 aide pour un montant à payer de 600,00 €

Reste disponible pour 2022 : 39 400,00 Euros

Aide à l'anticipation de l'adaptation					
N° dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux	Montant facture HT	Montant subvention
OP003	GUERY Jean-Noël	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	WC suspendu Volets roulants électriques	2 474,33 €	742,30 €

1 aide pour un montant à payer de 742,30 €

Reste disponible pour 2022 : 19 257,70

Vu la délibération n°DELTDMC_20_244 du Conseil Communautaire en date du 21 décembre 2020 portant délégations de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Bureau Communautaire ;

Vu la délibération n° DELTDMC_20_185 du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2020 validant le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH) ;
Vu la délibération n° DELTDMC_20_186 du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2020 adhérant au dispositif Eco-PASS ;
Vu la délibération n° DELTDMC_20_187 du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2020 décidant la mise en place de l'aide à la rénovation des façades ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Accepte de mettre en paiement les aides telles qu'elles viennent d'être présentées ci-dessus,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour réaliser cette opération.

DELTDMB_22_002 – Recours à personnel contractuel

Reçue en préfecture le 18/01/2022

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20220106-DELTDMB_22_002-DE

Monsieur le Président expose aux membres du Bureau la nécessité de recourir à des agents contractuels pour pallier les surcroits temporaires d'activité. Ainsi ce qui suit :

Affectation	Motif du recours	Cadre d'emplois / Cat. hiérarchique	Fonction	Durée	Nb heures annuelles / Volume ETP	Indice plafond
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Juridique	Accroissement temporaire Art. 3-1, 1°	Rédacteur (Cat B)	1 chargé de commande publique 1 poste temps complet	12 mois	1607 heures	IB 431
Cohésion sociale	Accroissement temporaire Art. 3, 1°	Adjoint administratif (Cat C)	10 Référents opérationnels Temps complet	4 mois		IB 378

Vu la délibération n° DELTDMC_20_244 du Conseil Communautaire en date du 21 décembre 2020 portant délégations de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Bureau Communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Président à recourir à des contractuels pour répondre à des accroissements temporaires d'activité ci-dessous listés,
- Autorise Monsieur le Président à fixer la rémunération de ces contractuels en tenant compte de son niveau de qualification et d'expérience, dans la limite de l'indice brut ci-dessus mentionné, sans dépasser l'indice brut afférant au 8ème échelon du grade retenu ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de cette décision,
- Autorise Monsieur le Président à imputer les dépenses y afférant sur les crédits budgétaires prévus à cet effet au budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Liste des délibérations du Bureau d'agglomération du 06 janvier 2022

DELTDMB_22_001 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat
DELTDMB_22_002 Recours à personnel contractuel